

Décision du 22 juillet 2024 portant nomination du directeur général de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse

La présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment son article D.292 ;

Vu la loi n°2017-55 du 20 janvier 2017 portant statut général des autorités administratives indépendantes et des autorités publiques indépendantes, notamment son article 17,

Décide :

- Article 1.** Monsieur Olivier Corolleur est nommé directeur général de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse à compter du 19 août 2024.
- Article 2.** La décision du 27 février 2017 portant nomination du directeur général de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes est abrogée à compter du 19 août 2024.
- Article 3.** La présente décision sera publiée au *Journal officiel* de la République française et sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 22 juillet 2024,

La Présidente

Laure DE LA RAUDIÈRE